



ANNALES DE L'ASSOCIATION

DES

Prêtres-Adorateurs

ET DE LA

LIGUE SACERDOTALE

DE LA COMMUNION



368 Av. Mont-Royal, Montréal, P.Q.

Abonnement : Canada, 50 cts par année  
" Etats-Unis, 60 " " "  
" Etranger, 3 frs " "



# Direction de l'Œuvre

---

DIRECTION GÉNÉRALE POUR LE CANADA : R. P. GALTIER,  
Directeur, 368 EST, Avenue Mont-Royal, Montréal.

## Directeurs diocésains

MONTRÉAL : Monsieur le chanoine Jos. Savaria, curé de La  
chine, P. Q.

QUÉBEC : Monsieur l'abbé C. A. Collet, Mérici, Chemin St Louis,  
Québec.

OTTAWA : Monsieur le chanoine L. N. Campeau, chancelier de  
l'Archevêché.

CHICOUTIMI : Monsieur l'abbé H. Marceau, curé de N. D. de  
Laterrière.

RIMOUSKI : Monsieur l'abbé J. R. Léonard, Grand Séminaire  
de Rimouski.

NICOLET : Monsieur l'abbé F. A. St Germain, évêché de Nicolet.

ST HYACINTHE : Monsieur l'abbé L. T. Proulx, Séminaire de  
Saint-Hyacinthe.

SHERBROOKE : Monsieur L'abbé J. Chs McGee, Cappelton, P. Q.

TROIS-RIVIÈRES : Monsieur l'abbé Léon Lamothe, évêché  
Trois-Rivières.

VALLEYFIELD : Monsieur L'abbé J. S. Edmond Aubin, Collège  
de Valleyfield.

ST BONIFACE : Mgr Frs Az. Dugas, V. G., Archevêché de St  
Boniface, Man.

RÉGINA : Rév. Edouard Pacaud, Evêché de Régina, Sask.

TORONTO : Rev. A. O'Leary, St. Mary's Church, Collingwood  
Ont.

KINGSTON : Rev. Archibald Hanley, Archbishop's Palace  
Kingston, Ont.

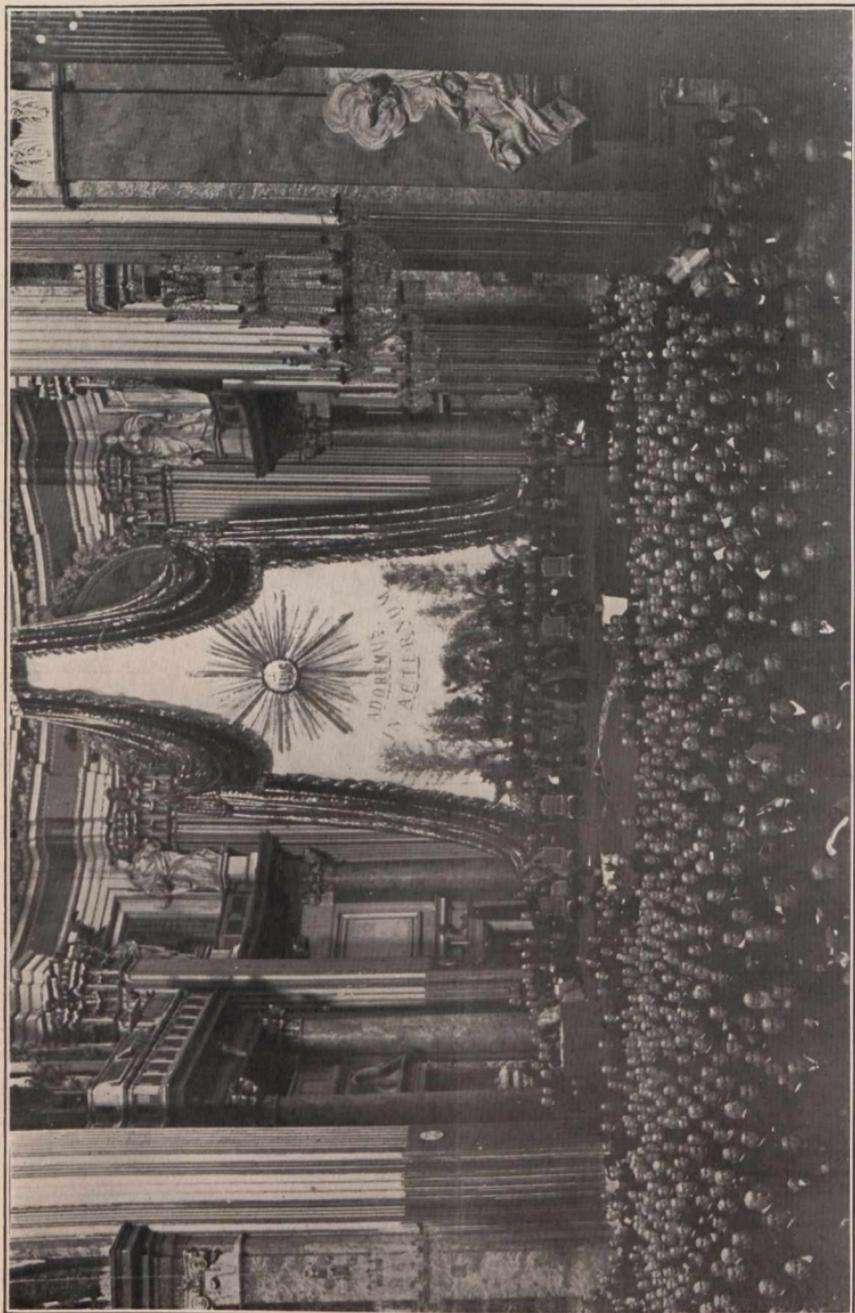
LONDON : Rev. Theo. Valentin, St. Joseph's Hospital, London  
Ont.

HAMILTON : Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler. Ont.

HALIFAX : Rev. Gerald Murphy, St Patrick's Church, Halifax.

CHARLOTTETOWN : Reverend M. Monaghan, Vernon River, Co  
Queen, P.E.I.

PETERBORO : Rév. Patrick J. Kelly, St. Peter's Cathedral, Peter  
boro, Ont.



XVII<sup>ème</sup> année, No. 1

Montréal,

Janvier 1914.

ANNALES  
DE  
L'ASSOCIATION  
DES



PRETRES-ADORATEURS



ET DE LA  
LIGUE SACERDOTALE  
DE  
LA COMMUNION



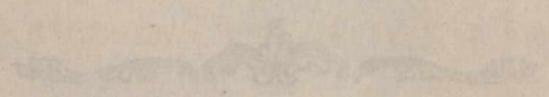
ANNEE 1914.

1874

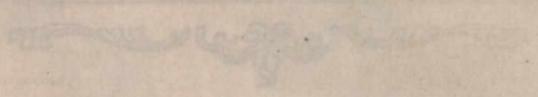
1874

1874

ANNALES  
DE  
L'ASSOCIATION  
DES



PRETRES-ADORATEURS



ET DE LA  
LIGUE SACERDOTALE  
DE  
LA COMMUNION

ANNEE 1874

pa  
Q  
C  
ci  
do  
qu  
d  
in  
in  
d  
un  
  
so  
m  
l'  
le  
rè  
qu  
ex  
fo  
ja  
  
ép  
F  
of  
se



## L'Année Jubilaire des Congrès Eucharistiques Internationaux.

---

L'année 1914 sera marquée, au point de vue religieux, par un événement bien fait pour réjouir tous les amis des Œuvres eucharistiques: le jubilé des Noces d'argent des Congrès eucharistiques internationaux. Ce sera la vingt-cinquième de ces manifestations solennelles en l'honneur de la très sainte Hostie, de ces magnifiques assemblées qui, après d'humbles commencements, remuent aujourd'hui les peuples de la terre. Le concours de plus en plus imposant des représentants du monde catholique à ces importantes assises de la piété chrétienne, les privilèges dont le Saint Père les a enrichies leur confèrent désormais une portée universelle.

Mais ce n'est point seulement par les peuples réunis sous leur égide que ces assemblées reçoivent un caractère mondial: c'est encore par les échos répercutés au loin, par l'influence de plus en plus profonde qu'elles exercent sur le mouvement général des idées religieuses. Préparer le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ: tel est l'idéal que s'efforcent d'atteindre les Congrès eucharistiques. Ils exaltent, en manifestations solennelles et en études approfondies, cette royauté divine. Ils exhortent les peuples à ja proclamer.

Déjà, frayant la route aux gouvernements, plusieurs évêchés ont répondu à cet appel. En Belgique, en France, au Canada, des hommages, qui pour n'être pas officiels, revêtent déjà cependant un caractère national, se sont élevés vers le Christ-Roi.

A l'occasion de l'un de ces congrès, le premier qui s'est tenu en Colombie, les représentants officiels de cette République viennent de donner sous ce rapport le plus magnifique exemple de foi. Les législateurs colombiens, qui s'étaient honorés l'an dernier en prohibant la franc-maçonnerie de leur république, ont voté, à l'immense majorité, le décret suivant: "*Le Congrès de Colombie décrète: Article premier.— A l'occasion du Congrès eucharistique national qui aura lieu prochainement; en solennel et perpétuel témoignage de la foi et des sentiments catholiques de notre peuple; afin d'obtenir la protection du Très-Haut pour la paix définitive et la grandeur de la République, la nation de Colombie, par ses représentants, rend hommage d'adoration et de reconnaissance à Jésus-Christ rédempteur dans l'auguste mystère de l'Eucharistie*" . . . .

Rien de noble et de réconfortant comme ce geste national, dans lequel il nous est permis de saluer l'aurore du règne social de Jésus-Christ. Le XXVème Congrès eucharistique international, qui se tiendra à Lourdes en automne prochain, apportera sans aucun doute un élan nouveau à ce mouvement salutaire et irrésistible.

Quant au choix qui a été fait de la France pour célébrer les Noces d'argent de ces Congrès, nul ne s'en étonnera. Ne convenait-il pas que ces assises, après avoir éclairé la plupart des nations de l'Europe et jusqu'aux rivages du Nouveau-Monde, reviennent en 1914, dans le pays même d'où germa cette sainte Institution?

En France, Lourdes était tout désigné pour fêter un aussi glorieux anniversaire. Lourdes est, après Rome, la ville la plus connue et la plus aimée de tout l'univers. C'est un centre d'attraction irrésistible pour toutes les âmes dévouées à la Très Sainte Vierge et au culte du Très Saint Sacrement. Suivant la parole même de Pie X, Lourdes n'est-il pas dans le monde le plus magnifique piédestal de la Sainte Eucharistie en même temps que le plus beau centre de la dévotion à Marie? "*Marialis cultus centrum idemque Eucharistici Mysteriorum thronus omnium gloriosissimus in catholico orbe.*" Depuis nombre d'années, en effet, Lourdes est devenu le théâtre de nombreux et éclatants miracles opérés

par la Sainte Eucharistie. Outre les processions du Très Saint Sacrement, toujours si impressionnantes, qui s'y déroulent chaque année, chacun se souvient avec quel éclat, vers la fin du siècle dernier, Lourdes célébra le XIIème Congrès eucharistique international.

Nul doute qu'en automne prochain tout cela ne doive être de beaucoup surpassé. Déjà les yeux du monde catholique se tournent d'instinct vers cette terre de miracles, où les faveurs du ciel seront probablement en raison des hommages plus universels qu'y recevra le Dieu de l'Hostie, et des prières plus ardentes qui lui seront adressées. Déjà le Canada se prépare à envoyer de nombreux représentants à ces fêtes eucharistiques.

Il est un autre moyen, plus à la portée de tous, d'en assurer le succès et de participer aux fruits du Congrès. Il est indiqué dans la prière autorisée, préparatoire à l'assemblée de Lourdes. On y engage instamment les âmes pieuses à demander au ciel *"que la communion fréquente et quotidienne soit en honneur dans tous les pays du monde et que le règne social de Jésus-Christ soit partout reconnu."*

La Communion fréquente et quotidienne: tel est bien le grand moyen, tout ensemble immortel et opportun, par lequel chacun de nous, en même temps qu'il se proclame et se constitue le sujet de Jésus-Christ, se met en mesure d'attirer ses frères aux pieds du divin Roi. N'y aurait-il pas, en effet, quelque illogisme et même une certaine hypocrisie, quand on réclame un souverain pour les autres, à lui refuser personnellement obéissance pleine et entière?

Dieu veuille que, à la voix de tous les pasteurs d'âmes, le Congrès de Lourdes, le vingt-cinquième international, reçoive pour fondements surnaturels, au cours des huit mois qui nous séparent encore de son ouverture, des millions de communions ferventes.

Demandons particulièrement qu'à l'occasion de ce Congrès, il y ait dans tout l'univers un renouvellement de foi et comme une explosion d'amour envers le Très Saint sacrement et que le jour de la clôture des solennités de Lourdes soit un jour d'adoration solennelle dans toutes les paroisses du monde catholique. C'est le

vœu qui a été formulé à l'occasion du Congrès de Malte par Monseigneur Heylen, Président du comité permanent des Congrès eucharistiques. Nombre d'évêques ont déjà répondu un peu partout à cet appel. Notre devoir est de le favoriser nous-mêmes de tout notre pouvoir. Alors, soulevé par cette incomparable puissance de prières, le Congrès de Lourdes crierait jusqu'à Dieu notre détresse et notre adoration, et ouvrirait pour le monde une ère nouvelle, faite de paix et de prospérité sociales.

---

## L'Intelligence et l'Application

du Décret : "*Quam Singulari.*" <sup>[1]</sup>

---

Il ne sert de rien de comprendre le Décret *Quam singulari*, si on ne l'applique pas. Néanmoins son intelligence aidera puissamment son application. Sa mise à exécution soulève des difficultés, que tous, prêtres et laïques, surmonteront plus aisément, s'ils apportent à cette œuvre une conviction profonde de son utilité, de sa nécessité. On est autrement énergique pour faire aboutir une entreprise, quand on a une bonne fois compris qu'elle touche à un intérêt vital. Faute de cela, après avoir salué les principes, on s'empresse de les laisser dans la pratique. Du reste, pour une grande partie, les obstacles viennent d'idées erronées ou incomplètes; pénétrer la doctrine du Décret, c'est d'un coup écarter ces obstacles.

Notre intention est donc, dans cet article, de nous attacher à l'explication théorique du Décret. Et comme il n'est guère possible d'en donner en quelques pages un commentaire détaillé, il semble plus utile à notre dessein d'appuyer sur quelques points principaux. Nous rappellerons donc d'abord le *principe fondamental* de cette législation eucharistique, puis nous expliquerons la *discretion* requise pour que l'enfant communie, la *science* qu'on exige

(1) Nous extrayons cet article remarquable de l'excellente revue: *Le Messager du Cœur de Jésus, Tournai (Belgique)*, numéro de Décembre 1913.

de lui, enfin la *connexion qui existe entre la Première Communion et la Communion fréquente.*

## I

### Principe fondamental du Décret.

Comme on l'a justement noté, le Décret *Quam singulari* de 1910 couronne l'œuvre de rénovation eucharistique réalisée par Pie X, et il est le complément naturel du Décret de 1905, *Sacra Tridentina Synodus*, sur la Communion quotidienne. La même raison qui détournait les fidèles de l'accès fréquent à la Sainte Table, retardait l'admission des enfants à la Première Communion. Dans l'un et l'autre cas, on prétendait, par une préparation plus parfaite, assurer un respect plus grand du sacrement, et l'on exigeait, pour s'en approcher, des dispositions qui en doivent être le fruit. Contrairement à cette vue erronée, le Décret de 1905 a posé, en principe, que pour s'approcher même tous les jours de la Sainte Table, il suffit du minimum essentiel; le reste est normalement un effet de la communion, ou n'en saurait faire une condition préalable.

Ce point acquis, il n'y avait plus de raison de principe pour priver de l'Eucharistie le jeune chrétien qui, dans la discipline actuelle de l'Eglise, a l'essentiel pour la recevoir: c'est-à-dire qui est en état de communier avec la pureté de conscience et avec une intention pieuse. *La Première Communion ne diffère pas substantiellement des autres Communions.* Pour l'enfant, comme pour l'adulte, il vaut mieux communier même d'une façon imparfaite que ne pas communier.

Il découlait encore de ce principe qu'on ne doit juger différemment du précepte eucharistique et des autres préceptes donnés par le Christ à son Eglise. L'obligation que ceux-ci imposent au chrétien lie la conscience dès qu'il a l'âge de raison; rien donc n'autorise à reculer au delà de cet âge l'accomplissement du précepte eucharistique. Et puisque l'enfant, à cet âge, est capable d'apporter à la Sainte Table les deux dispositions essentielles qui suffisent aux adultes, pureté de conscience et intention droite, il n'y a pas, en soi, motif de le dispenser de la loi.

Cela explique pourquoi le quatrième concile de Latran a établi la parallélisme entre le précepte de la confession et celui de la communion : les enveloppant l'un et l'autre dans une seule et unique prescription, il ordonne de les accomplir tous les deux, quand on aurait atteint l'âge de discrétion. Les théologiens s'étaient divisés sur l'interprétation de cette loi : les uns entendaient ses deux parties dans un sens différent et exigeaient pour la communion une discrétion plus complète que pour la confession ; les autres, conformément au sens obvie et naturel du texte conciliaire (1) donnaient à une expression unique un sens unique et soutenaient que pour la communion comme pour la confession il suffit du même degré de discrétion. Le Décret de Pie X a tranché la controverse en faveur de la seconde opinion ; elle est déclarée désormais seule vraie et obligatoire. Le prêtre qui juge l'enfant capable d'absolution le juge, par le fait même, assez développé pour communier.

## II

### Discrétion requise pour la Première Communion.

La nécessité de l'Eucharistie, dès l'âge de discrétion, tient à ce fait qu'elle joue dans la vie morale de l'enfant le même rôle que dans la vie morale des adultes : les en priver les uns et les autres, c'est leur porter un tort égal ; les en nourrir, c'est leur procurer un égal bienfait. Il est utile d'approfondir ce point ; car nous touchons ici à la raison intime des choses.

La vie de l'âme, c'est la grâce. Or, pour faire dériver la grâce dans nos âmes, Dieu a institué le canal ordinaire des sacrements. Sans doute, le don céleste peut arriver et arrive souvent à nos cœurs par d'autres voies. Néanmoins le moyen spécial et propre de son infusion en nous — moyen destiné par son institution même à pourvoir à cet effet — c'est le sacrement. Les sacrements sont donc, dans l'économie actuelle de la Providence, les agents, pour ainsi dire concrets et principaux de notre sanctification. Mais il est à remarquer que dans ces rites salutaires trois sont ré-

(1) Postquam ad annos discretionis pervenerit, peccata confiteatur, suscipiens Eucharistiæ sacramentum.

servés à une circonstance unique de notre existence: le Baptême, la Confirmation et l'Ordre; deux autres, par leur nature même, ne seront administrés que rarement dans la même vie humaine: le Mariage et l'Extrême-Onction; un autre enfin, la Pénitence, quoique d'un usage plus fréquent est plutôt, *dans son concept formel*, le remède divin qui restaure la vie en nous, que l'aliment qui la conserve et l'augmente. Un seul sacrement a été institué à titre de nourriture spirituelle pour entretenir, comme par son effet propre, et faire croître perpétuellement la grâce dans l'âme: l'Eucharistie.

L'Eucharistie occupe donc, dans l'économie spirituelle, une place tout à fait à part: elle est le sacrement destiné, par institution divine, à être pris journellement, celui dont nous devons vivre comme de notre pain; le moteur qui, après le Baptême, doit, pour ainsi dire, actionner tout le reste de l'organisme spirituel.

On comprend, dès lors, qu'il y a urgence à le donner aux âmes et combien on leur porte préjudice en tardant de les approcher d'une source où Dieu a mis leur vie. Oui, assurément, le Sauveur peut suppléer par bien des manières aux bienfaits de la communion sacramentelle. Il en est pas moins vrai, qu'à la faire attendre à l'enfant on désorganise en quelque sorte le plan divin et l'on inutilise en partie un des facteurs principaux du salut.

Par suite, il n'y a pas à s'étonner que l'Eglise, après avoir pressé les fidèles de communier chaque jour, exige que la Table Sainte leur soit ouverte dès que commence leur vie morale. Avec l'usage de la raison naît la responsabilité de l'enfant: il devient capable de grandir ou de rétrograder dans le bien, d'éviter ou de faire le mal, d'accepter ou de refuser les suggestions du démon; il lui faut donc immédiatement les grâces que Dieu lui a préparées dans l'Eucharistie. A côté du besoin, le Rédempteur a mis le secours: un prêtre oserait-il, de sa propre autorité, en éloigner cette âme ?

Et, quand bien même ce retard ne la mettrait pas en péril de mort, (1) il ne laisserait pas de lui causer un grand

(1) On sait, hélas ! que ce péril est bientôt imminent. Si l'on juge du péché mortel par les lumières de la foi, on estimera avoir fait beaucoup, pour l'honneur de Dieu et le bien de l'âme, si par la communion on évite à l'enfant ne fût-ce que quelques chutes. C'est déjà un grand fruit que d'éliminer d'une vie humaine une seule faute mortelle.

dommage, en arrêtant ou en diminuant son progrès dans la vie surnaturelle. Il n'est que trop vrai, beaucoup de chrétiens ne persévèrent pas dans la piété de leur premier âge, et par l'état de péché où ils se mettent, rendent inutile pour leur éternité la plus grande partie de leur existence ici-bas; la communion assurerait souvent leur persévérance; mais, n'obtiendrait-elle pas cet effet, ne serait-ce pas une raison de plus pour sanctifier leur jeune âge, retarder le plus possible la catastrophe et, en attendant, remplir de plus de mérites ces quelques années qui, peut-être, compteront presque seules pour leur récompense ? Il est donc sage de leur donner, dès ce moment, abondante, l'affluence de la vie surnaturelle.

Cette connexion entre l'éveil de la vie morale et la nécessité de l'Eucharistie nous est très bien marquée par le concile de Trente que rappelle le Décret *Quam singulari*. On le sait, la discipline primitive de l'Eglise latine — qui est encore celle de plusieurs Eglises d'Orient — fut de communier les enfants dès leur baptême. Plus tard on leur différa le sacrement jusqu'à l'âge de discrétion. Or, ce retard le Concile le légitime par cette raison *que jusqu'à l'âge de discrétion les enfants sont incapables de perdre la grâce* (1); l'Eucharistie ne leur est donc pas nécessaire pour la garder. Mais c'est insinuer clairement que, devenus avec la raison capables de pécher, ils ne sauraient se voir refuser plus longtemps " l'antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels".

A la lumière de ces principes on comprend une vérité qui à première vue paraîtrait à quelques-uns un paradoxe: la discipline eucharistique, telle que la détermine le Décret de Pie X, loin de pouvoir être taxée d'une largeur excessive, doit être plutôt regardée comme étroite et rigoureuse. Elle épuise en effet, peut-on dire, tout le droit qu'a le législateur humain de retarder l'âge de la Première Communion; la loi divine permettrait d'avancer cet âge, comme on le fit dans la primitive Eglise et comme on le fait encore dans l'Eglise orientale; elle n'autorise pas régulièrement à le reculer davantage.

(1) Sess. 21, c. VI: Per baptismi lavacrum regenerati et Christo incorporati adeptam jam filiorum Dei gratiam in illa ætate amittere non possunt.

Par cette remarque, est-il besoin de le dire, notre intention n'est nullement de critiquer ce qui a été très sagement établi au cours des siècles par le Saint-Siège. Mais il n'était pas sans utilité de souligner le fait, afin de mieux expliquer pourquoi le Décret *Quam singulari* n'exige pas des premiers communians l'usage plein de la raison; pourquoi il se contente d'un commencement d'usage, d'un usage tel quel: "*Neque (requiritur) plenus rationis usus, quum sufficiat usus quidam incipiens, hoc est aliqualis usus rationis*". Il y avait moins d'inconvénients à devancer qu'à retarder, et il valait mieux incliner vers l'époque de la discrétion naissante que vers l'époque de la discrétion formée, en deçà on avait de la marge, au delà on était près de la limite. Au surplus, même à ces premières lueurs, la vie morale commence; le démon comme Dieu guette l'éveil de la raison et les premières délibérations de la volonté: l'âme de l'enfant dès ce moment réclame donc le sacrement de vie.

Il y a, on le voit, moins de danger ici à aller trop vite qu'à aller trop lentement; et, pour dissiper des appréhensions peu fondées, les parents et le confesseur n'auront, avec le Décret, qu'à appuyer dans le sens où est l'intérêt vrai de l'enfant. A devancer un peu l'époque, que craint-on? La Communion *ex opere operato* augmente en son âme la grâce sanctifiante et lui donne, pour l'avenir, des titres nouveaux à des grâces actuelles plus abondantes: si cet enfant meurt avant que sa raison ait pris son plein développement, il glorifiera Dieu davantage et jouira d'un plus grand bonheur durant l'éternité; s'il atteint son développement, son âme possédera une vie surnaturelle plus intense et ressentira vers le bien des sollicitations plus vives. Quant à je ne sais quelle irrévérence morale, y en a-t-il, vraiment, à ce que Notre-Seigneur descende dans ce cœur qui ne peut être encore souillé que de fautes fort légères? Là où se complaît l'adorable Trinité, le Verbe incarné se déplairait-il?

(à suivre).



## SUJET D'ADORATION



### La Sainteté sacerdotale : sa Nature.

Après avoir mis les prêtres en garde contre deux notions incomplètes de la sainteté, à savoir : celle qui voudrait consister tout entière à se dépenser sans réserve pour les autres, et celle qui ne voudrait vivre saintement que pour soi, le Souverain Pontife montre ensuite dans son *Exhortatio ad clericum* que le vrai ministre de Dieu, celui qui mérite vraiment le nom de saint prêtre, est celui qui tend uniquement aux choses célestes et s'efforce de tout son pouvoir d'y conduire les autres.

#### I. — Adoration.

Pie X commence par rappeler aux prêtres une vérité qu'ils sont trop tentés d'oublier, surtout au milieu des succès et des consolations de leur ministère.

Cette vérité approfondie aux pieds du divin Maître, présent en personne dans l'hostie sainte, est bien de nature à ramener le prêtre à la réalité des choses, en lui faisant rapporter toute gloire à Dieu.

“Au milieu de ces travaux du ministère, écrit le Pape, que l'on se souvienne de l'avertissement solennel de saint Paul : *Ni celui qui plante, ni celui qui arrose ne sont rien : mais c'est Dieu qui donne l'accroissement*. On peut, certes, jeter la semence en terre avec de grandes fatigues ; on peut l'entourer de soins attentifs : mais qu'elle germe et produise les fruits attendus, cela ne dépend que de Dieu seul et de son secours tout-puissant. Il faut, de plus, considérer avec soin que les hommes sont seulement des instruments dont Dieu se sert pour le salut des âmes, et qui doivent par conséquent être aptes à se laisser manier par Dieu. Mais comment ? Pensons-nous que ce sont nos qualités, naturelles ou acquises par nos efforts, qui inclinent Dieu à

se servir de notre travail pour accroître sa gloire ? Il n'en est pas ainsi : car il est écrit : "Dieu a choisi ce qui est folie selon le monde, pour confondre les sages : et Dieu a choisi ce qui est faible, selon le monde, pour confondre les forts : et Dieu a choisi ce qui est sans noblesse, selon le monde, et méprisable, et ce qui n'est rien, pour détruire ce qui est. Il n'y a, en réalité, qu'une chose qui unisse l'homme à Dieu, une chose qui le lui rende agréable, et qui en fasse un ministre, non indigne, de sa miséricorde : c'est la sainteté de la vie et des mœurs."

Voilà donc la vérité : par nous-mêmes, nous ne pouvons rien ; nous, prêtres, comme les autres, et même plus que les autres, sans Jésus, *nous ne pouvons rien faire* ; nous ne sommes que les instruments, qui ont besoin, par conséquent, d'être maniés, pour servir à quelque chose, par la main toute-puissante de Dieu.

Reconnaissons cette nécessité de l'union à Notre-Seigneur pour faire produire des fruits à notre ministère. Et en même temps, réjouissons-nous : car, par l'Eucharistie surtout, Jésus se plaît à faire croître dans les âmes une moisson abondante : *Semen est Verbum Dei* ; et c'est en nos mains et dans nos cœurs de prêtres qu'il a voulu surtout se remettre, afin de faire produire cent pour un à cette divine semence eucharistique.

## II. — Action de grâces.

"Quand un prêtre, continue le Souverain Pontife, est orné d'une sainteté éminente, alors même qu'il serait au dernier rang, que ne peut-il pas entreprendre et réaliser d'œuvres admirables de salut dans le peuple de Dieu ! Nous en avons de nombreux exemples dans tous les âges : entre autres, dans un temps peu éloigné, celui de Jean-Baptiste Vianney, ce modèle des curés, à qui Nous Nous réjouissons d'avoir Nous-même décrété les honneurs des bienheureux."

Ne nous en étonnons pas ; remercions-en plutôt la divine bonté de Notre-Seigneur : ce n'est plus le prêtre qui agit alors, mais c'est Jésus qui, vivant en lui, agit par lui. Sachons-le bien, s'il est vrai que par nous-mêmes nous ne pouvons rien faire, avec Jésus, secondés par sa grâce, agissant sous l'influence de son esprit, de sa volonté, de sa pré-

sence sacramentelle en nos âmes, nous pouvons tout, absolument tout, puisque, par la vertu de cette divine présence, nous sommes rendus participants de la vie et de la puissance même de Dieu, qui vit en nous et agit par nous: *Qui manducat me, et ipse vivet propter me* (Joan., VI, 58). — Et en songeant que chaque matin l'hostie de notre messe vient réaliser, si nous le voulons, cette parole de Notre-Seigneur; — que chaque jour, par conséquent, nous pouvons nous unir davantage à Jésus et voir aussi augmenté en nous le principe de la puissance et de la vraie fécondité surnaturelle, — quelles actions de grâces ne rendrons-nous pas au Seigneur, en nous unissant à tous les saints prêtres ?

### III. — Propitiation.

*Sine me, nihil potestis facere.* Le Souverain Pontife nous le redit après le divin Maître, en écrivant :

“Si cette sainteté, qui au fond est la science suréminente de Jésus-Christ, fait défaut au prêtre, tout lui manque. En effet, quand elles sont séparées de cette sainteté, même la science à un degré supérieur (telle que Nous-même nous nous efforçons de la développer dans le clergé), même l'adresse et la prudence dans l'action, tout en étant capables de faire quelque bien, soit à l'Eglise, soit aux individus, arrivent néanmoins souvent à leur causer de déplorables dommages.”

Prêtres, rappelons-nous l'épisode de la pêche miraculeuse raconté au chapitre cinquième de l'Evangile selon saint Luc. Jésus venait de demander à ses apôtres s'ils avaient pris quelque chose. Et saint Pierre de lui répondre: Maître, nous avons travaillé toute la nuit et nous n'avons rien pris, *nihil cepimus*. — Que de prêtres en sont réduits à faire cet aveu, après des années passées dans l'exercice d'un ministère actif ! Ils ont déployé une activité exubérante; et pourtant ils ont échoué. Pourquoi ? Ah ! certes, un tel échec peut parfois s'expliquer par la résistance obstinée des âmes, par certaines causes ou circonstances indépendantes de la volonté du ministre de Dieu; mais il peut s'expliquer aussi, et il s'explique, hélas ! par les obstacles que ce dernier met parfois lui-même à l'efficacité des grâces et des moyens divins dont il est le dispensa-

teur. Et, s'il le veut, quelles grâces n'apporte pas au prêtre l'Eucharistie, consacrée et reçue chaque matin, visitée, adorée et priée chaque jour ? Quelle vie divine renouvelée et augmentée à chaque instant en son âme, et quels effets merveilleux ne devrait-elle pas produire en lui et autour de lui ?

Ne l'oublions pas : "La sainteté seule nous rend tels que l'exige notre vocation divine : c'est-à-dire des hommes crucifiés au monde, et pour qui le monde lui-même est crucifié ; des hommes marchant dans le renouvellement de la vie, et qui, suivant l'avertissement de saint Paul, *dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes, dans la chasteté, dans la science, dans la patience, dans la douceur, dans l'Esprit-Saint, dans la charité sans feinte, dans la parole de la vérité*, se montrent vraiment les ministres de Dieu, qui tendent uniquement vers les choses célestes et s'efforcent de tout leur pouvoir d'y conduire les autres."

En sommes-nous convaincus ? Et si nous nous sommes relâchés de notre première ferveur, n'est-ce pas l'heure d'offrir en réparation au Cœur eucharistique de Jésus d'énergiques résolutions pour reprendre l'œuvre de la sanctification de notre âme ?

#### IV. — Prière.

O Jésus, Pasteur éternel des âmes, de grâce, écoutez la prière que nous vous adressons pour les prêtres ! Exaucez en elle votre propre désir infini. N'est-ce pas envers les prêtres que vous nourrissez les sentiments les plus tendres, les plus délicats, et le profond amour dans lequel se résume tout votre amour pour les âmes ?

Nous confessons bien que nous nous sommes rendus indignes d'avoir de saints prêtres, mais votre miséricorde est infiniment plus grande que notre folie et notre malice.

O Jésus ! faites que ceux-là seuls s'élèvent à votre sacerdoce qui sont appelés par vous ; éclairez les pasteurs dans le choix, les directeurs spirituels dans le conseil, les éducateurs dans la culture des vocations. Donnez-nous des prêtres d'une pureté angélique, d'une humilité parfaite, d'une charité séraphique, poussant le sacrifice jusqu'à l'héroïsme, apôtres de votre gloire, sauveurs et sanctificateurs des âmes.

Ayez pitié de tant d'ignorants dont ils doivent être la lumière, de tant de travailleurs qui appellent celui qui les préservera de l'erreur et les relèvera en votre nom, de tant d'enfants et de jeunes gens qui cherchent quelqu'un pour les sauver et les conduire à vous, de tant de malheureux qui souffrent et ont besoin d'un cœur qui les console par le vôtre! Oh! combien d'âmes arriveraient à la perfection par le ministère de prêtres saints!

Nous vous en supplions donc, ô Jésus, ayez encore une fois compassion des foules qui ont faim et soif! Daignez faire que votre sacerdoce vous amène toute cette languissante humanité, afin que, par elle, une fois de plus, la terre soit transformée, votre Eglise exaltée, et le règne de votre Cœur établi dans la paix.

Vierge Immaculée, Mère du Prêtre éternel, vous-même prêtre et autel, qui eûtes pour premier Fils adoptif saint Jean, le prêtre préféré de Jésus; vous qui siégiez au Cénacle comme maîtresse et reine des apôtres, daignez faire passer par vos lèvres bénies notre humble prière; faites-en vous-même résonner les accents au cœur de votre fils divin et, par votre toute puissance suppliante, obtenez pour l'Eglise de votre Jésus une Pentecôte sans cesse renouvelée. Ainsi soit-il.

*Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, toties quoties, pour tous les fidèles qui récitent cette prière le cœur contrit et avec dévotion. — Indulgence plénière une fois le mois, aux conditions ordinaires, pour la récitation quotidienne. — Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.*

*Pie X, 9 novembre 1907.*

---

## MESSE ANNUELLE

Pour les Associés défunts.

---

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de **1** à **600** de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts.

(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1905).

Pla

1.  
conta)  
dent  
main  
parta  
Vah  
Desc  
Jésus  
vaitb)  
Qu'y  
m'an  
leurs  
myst  
re, d  
ou sa  
l'assi  
se'ca  
nier  
leurc)  
lacion  
solda

# Plans d'Instructions eucharistiques

## pour les Quarante-Heures.

PREMIER SERMON :

La Réparation de Saint Jean.

### EXORDE

1. Jésus est cloué sur la croix: autour de lui, nous rencontrons:

a) **Les bourreaux** : ils lui enlèvent ses vêtements, l'étendent sur la croix, enfoncent d'énormes clous dans ses mains et dans ses pieds, lui présentent du fiel à boire, se partagent ses dépouilles; — *les impies* qui blasphèment: *Vah ! qui destruis templum Dei... Alios salvos fecit... Descende de Cruce...*; — *les incrédules*: est-ce bien là ce Jésus de Nazareth qui faisait tant de miracles? Il ne pouvait s'attendre à une autre fin.

b) **Les indifférents** : qui jettent un coup d'œil en passant: Qu'y a-t-il là haut? — Un crucifié. Je n'ai pas le temps de m'arrêter; c'est dommage! Et ils vont à leurs affaires et à leurs plaisirs; — *les ignorants* qui ne comprennent rien au mystère de la Croix, qui viennent chercher, sur le Calvaire, des émotions qu'on ne peut se procurer tous les jours ou satisfaire leur curiosité, qui passent en revue toute l'assistance et émettent mille réflexions; — *les peureux* qui se cachent et cherchent à se faire oublier: ils sont au dernier rang, craignent qu'on ne les reconnaissent et qu'on ne leur dise: *Et tu cum illo eras.*

c) **Les pénitents**: qui font éclater leur douleur et leur désolation: c'est Madeleine, c'est le centurion, ce sont des soldats touchés par la grâce; — *les justes compatissants*:

c'est Marie, c'est saint Jean, ce sont les saintes femmes. ils compatissent, pleurent et adorent. . .

2. Jésus s'immole sur l'autel, autour de lui, nous rencontrons :

a) **Les bourreaux** : violateurs des temples et des tabernacles ; communiants sacrilèges ; — *les impies et les incrédules* qui attaquent l'Eucharistie par leurs blasphèmes, leurs moqueries, leurs négations et leurs hérésies.

b) **Les indifférents** : qui passent et repassent devant les églises sans s'arrêter, qui trouvent des prétextes pour ne pas assister au divin sacrifice, qui y assistent de temps en temps, mais par routine, sans attention et sans ferveur.

c) **Les pénitents et les justes** : ce sont les plus rapprochés de l'autel ; ils suivent avec attention et amour les phases diverses du drame sacré, ils demandent pardon, ils compatissent à la sainte Victime, ils prient avec ardeur. . .

#### PROPOSITION

De quel groupe faites-vous partie ? — Ordinairement ? — Durant ces jours de réparation ?

Bien certainement, du petit groupe où nous rencontrons saint Jean, sainte Madeleine, et Marie, la Mère du divin crucifié.

Je vous propose d'étudier, pendant ces jours, l'attitude, la réparation de ces trois saints Personnages.

#### CORPS: **Saint Jean réparateur.**

##### 1. *La manière que Notre-Seigneur n'approuve pas.*

###### A. En saint Jean.

1. En lisant ses lettres et son évangile, on dirait le plus doux des hommes. Il l'était, en effet, mais par vertu et pour avoir profité des leçons du divin Maître ; car, par caractère, il était bouillant, impétueux : avec son frère, n'avait-il pas été surnommé les fils du tonnerre ?

2. De fait, — le voilà qui veut faire descendre le feu du Ciel sur cette ville de Samarie qui n'avait pas voulu ouvrir les portes à Notre-Seigneur. Cette injure mérite une ven-

geance: voulez-vous; dit-il, que nous fassions descendre le feu du Ciel sur la ville ? Et il pensait par là venger l'honneur de son Maître. — Une autre fois, il vient raconter à Notre-Seigneur qu'il a rencontré un homme qui chassait les démons : Nous le lui avons défendu, ajoute-t-il. C'était, à son sens, faire tort au divin Maître.

3. Voici la réponse du Sauveur: *Nescio cuius spiritus estis*. Jésus vient prêcher la bonté, la patience, le pardon: *Venit salvare quod perierat*. — *Nolo mortem peccatoris, sed ut convertatur et vivat*.

Aussi ce n'était point là son esprit, et il va reprendre son disciple: pareille vengeance, pareille réparation, il n'en veut pas...

### B. En nous-mêmes.

1. Nous voudrions pareille réparation, et il nous arrive:

a) d'appeler la malédiction, la mort, le malheur sur les ennemis de Dieu et de la religion. Nous voudrions que la justice humaine les poursuive et les punisse, suivant la grandeur de leurs forfaits;

b) de nous étonner de la patience de notre Dieu: Il devrait punir ! plus vite et plus fort ! On le craindrait davantage, on le servirait mieux, et on ne verrait plus tous ces crimes se renouveler chaque jour...

2. C'est que pareille réparation:

a) n'exige aucun effort personnel: ce n'est point nous qui réparerions. Ce serait la justice humaine ou divine. C'est bien commode !

b) Satisfait les sentiments intimes de notre cœur, ... toujours mauvais...

3. Mais, elle n'est point selon l'esprit de Notre-Seigneur. *Nescio cuius spiritus estis*. Il est la bonté, la patience, la miséricorde incarnée. Il ne désire que la conversion et le bonheur éternel de ceux qui l'outragent.

## 11. La bonne manière.

A. **Saint Jean** — Il profite de la leçon que lui a donnée le Maître, et il devient si bon, si doux, si miséricordieux qu'on ne dirait plus le même homme: il ne sait que prêcher la charité. Pour réparer, il se rapproche du Maître, lui témoigne plus d'amour, lui reste uni. Ainsi:

### 1. *A la Cène*

Il apprend que l'un des douze va trahir Notre-Seigneur, Saint Pierre le charge de demander quel est le traître.

Il se penche vers Jésus, repose la tête sur sa poitrine sacrée; il ne dit rien, ne maudit pas, n'appelle pas le feu du ciel: mais il souffre, proteste de son attachement et de son amour, il communique avec d'autant plus de ferveur. Sa première Communion sera une communion réparatrice.

### 2. *Au Calvaire.*

Jésus est outragé, humilié au delà de toute expression. Voyez l'œuvre des bourreaux, — entendez les moqueries et les blasphèmes.

Saint Jean ne dit rien; il n'appelle pas le feu du ciel, il ne maudit pas: il a appris à pardonner. Mais il se tient auprès du Maître; il suit les diverses phases du drame qui se déroule sous ses yeux. Il console Jésus par sa fidélité et son amour.

**B. Nous-mêmes.** — Imitons — pendant ces jours surtout le Disciple bien-aimé, et;

#### 1 *Communions en esprit de réparation.*

Jésus est encore outragé, trahi dans son Eucharistie par des cœurs indignes de le recevoir.

Il désire ardemment se donner à nous. Le Souverain Pontife voudrait nous voir tous les jours à la sainte Table.

Nous y venons pour nous, pour nos défunts, pour nos familles.

Venons-y pendant ces jours pour Notre-Seigneur: pour le consoler, pour réparer.

Mais aussi que nos communions soient d'autant plus ferventes qu'elles veulent être réparatrices.

#### 2. *Tenons compagnie à Notre-Seigneur.*

##### a) *En assistant à la Messe.*

C'est le même sacrifice que celui de la croix: même victime, même prêtre, même substitution amoureuse. Si nous

avons la foi, comme notre cœur serait ému quand nous disons: Je vais à la Messe ! Je vais à la Messe, c'est-à-dire: Je vais au renouvellement du sacrifice du Calvaire.

Assistons-y, comme saint Jean, non point en étrangers, mais en nous unissant à la divine Victime de l'autel, surtout à l'offertoire, — à l'élévation: Mon Seigneur et mon Dieu, — au Pater, — à la communion.

b) *En venant rendre visite à Notre-Seigneur.*

Il sera exposé durant ces jours, et cela tout exprès en esprit de réparation. Il nous appelle, nous attend, et serait douloureusement étonné si nous ne venions pas.

Nous viendrons, — chaque jour — au moins une heure, si possible — et nous dirons par notre présence, par notre amour: *Parce, Domine, parce populo tuo; ne in æternum irasaris nobis.*

#### CONCLUSION: Récompense de saint Jean.

1. Il reçoit *les lumières* qui lui permettent de pénétrer jusque dans le sein de la Divinité: *In principio erat verbum*... qui lui permettent de connaître l'avenir: son apocalypse. C'est un aigle !

Nous recevrons aussi semblables lumières, en récompense de notre réparation: elles nous feront comprendre quelque chose du bonheur du ciel.

2. Il reçoit *des consolations*. Le voyez-vous sur le Cœur de Jésus ? Il y puise la bonté, la douceur, l'amour. Il ne sait que prêcher l'amour.

Jean-Baptiste tremble d'étendre la main pour baptiser le Sauveur, — Madeleine n'ose lever la tête et s'arrête aux pieds de Jésus, — Thomas attend son ordre pour oser mettre son doigt dans les plaies du Ressuscité: et vous en présence de tous les apôtres, vous appuyez votre tête sur son Cœur sacré.

3. Il reçoit *Marie* pour sa Mère. *Ecce Mater tua. Et accipit eam discipulus in sua.* Elle sera la nôtre aussi.

Glorieuse et douce récompense. Aspirons-y et pour cela, comme saint Jean, efforçons-nous d'aimer et de consoler le Divin Maître, par nos communions, nos messes, nos adorations.

## LE CULTE DE L'EUCCHARISTIE. <sup>(1)</sup>

Lettre pastorale de S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina.



Nos Très Chers Frères,

L'Eglise, née au Cénacle, a emporté dans sa dispersion à travers le monde le trésor qui avait enrichi son berceau. Elle l'a caché dans les Catacombes; elle l'a exalté dans les Basiliques; elle l'a déposé dans le cœur des apôtres pour féconder la prédication, dans le cœur des Martyrs pour affermir le témoignage, dans le cœur des Docteurs pour assurer l'intégrité de la doctrine, dans le cœur des Confesseurs pour y faire germer les vertus évangéliques, dans le cœur des Vierges pour y entretenir la pureté de l'amour.

Et nous, enfants de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, nous sommes heureux d'avoir ce précieux trésor de l'Eucharistie. Nous croyons que notre Dieu est dans le Tabernacle; nous y croyons, appuyés sur les textes des Prophètes, sur les claires affirmations de l'Evangile, sur la voix traditionnelle de l'Eglise, sur le plan divin de la Rédemption, sur les plus purs élans du genre humain, sur les vertus réservées qui sont les fruits de l'autel et qui embaument notre terre désolée, vide et sèche de tous les parfums et de toutes les consolations.

Nous croyons que Jésus nous est resté en se plaçant dans la Sainte Eucharistie. Nous connaissons cette parole qu'il a dite aux Apôtres: "*Je ne vous laisserai pas orphelins*", et nous savons que, pour accomplir cette promesse de son cœur, Il s'est fait le compagnon de notre pèlerinage, Il marche à côté de nous dans le désert et il n'est pas un lieu si retiré où Il ne dresse avec nous sa tente de pèlerin. A chaque heure du jour, l'âme juste sait où trouver son

(1) Nos Confrères liront certainement avec profit cette belle lettre pastorale, publiée à l'occasion de l'établissement des XL Heures dans le diocèse de Régina. Nous n'en donnerons ici que la première partie.

véritable ami; et quand le cœur est resserré par le vent glacial de cette terre, quand la vue du monde donne le vertige de l'ennui, le juste connaît son lieu de refuge, son nid pour abriter sa vie et ses espérances. Aussi nous disons avec Saint Augustin : *“Notre divin Sauveur ne pouvait inventer mieux; malgré sa toute puissance, il ne pouvait faire davantage; malgré sa richesse, il ne pouvait nous rien donner de mieux.”*

Nous n'avons donc pas besoin d'aller au ciel pour contempler Dieu et goûter ses divins charmes; Il est vivant au milieu de nous; Il repose jour et nuit dans nos tabernacles et peu de chose nous sépare de Lui: de fragiles apparences qui ne subsistent que par miracle.

Celui qui a semé les mondes dans l'espace, qui a peuplé les océans, qui a créé la lumière, qui a brodé ces mille fleurs dont nos jardins sont parés; celui enfin qui, de son ciseau mystérieux a sculpté la belle statue humaine en l'animant de son souffle, est toujours là silencieux sous les langes eucharistiques. Il est là pour nous rappeler tous nos devoirs et toutes les vertus que nous avons à pratiquer, qu'il a lui-même pratiqués le premier; il les renouvelle sous nos yeux; nous les retrouvons dans l'Hostie comme dans un miroir sans tache. Il est là pour soutenir nos faiblesses, pour réchauffer les cœurs, pour enivrer les âmes de toutes les joies spirituelles. Il est là pour regarder les efforts que nous faisons et les encourager. Il est là pour regarder nos souffrances et y compatir. Il est là pour nous unir à Lui, dans les embrassements de la communion, pour être notre nourriture, notre breuvage, notre chair, notre sang, notre vie.

Dans nos peines, d'où qu'elles viennent, fût-ce de fautes lamentables, nous pouvons nous souvenir de Celui qui a tout souffert pour nous; quelque délaissés, humiliés, peïnés que nous soyons, nous pouvons aller à l'église, nous agenouiller au pied de l'autel et voir devant nous, dans l'humiliation, la solitude, l'abandon, Jésus-Hostie qui est accablé par l'indifférence du grand nombre et qui cependant demeure près de nous, voir cet ami fidèle qui semble nous dire: *“Cœur meurtri, viens à moi; car je connais les meurtrissures du cœur. Viens à moi, j'ai souffert plus que toi; quelque écrasé et anéanti que tu sois, tu me trouveras plus*

*écrasé et anéanti que toi; que mon exemple et soutienne et que la gloire qui a couronné mes souffrances t'encourage à soutenir vaillamment la lutte jusqu'à l'heure du triomphe."*

Chrétiens, quand au pied de l'autel on a entendu cette parole et surtout quand on emporte dans sa poitrine celui qui l'a dite et qui la répète au fond du cœur, en même temps qu'il le pénètre de son amour et de sa force, nous ne prétendons pas qu'il n'y a plus de douleurs ni de larmes, mais il n'y a plus de larmes inconsolables ni de douleurs sans espérance.

Au pied du Tabernacle, les prières et les actes d'amour que forment nos cœurs et qu'expriment nos lèvres ne s'élèvent pas isolés vers le trône de Dieu. Dieu les accueille unis à ceux de Jésus-Christ; notre prière imparfaite et défectueuse est unie à celle d'un Dieu; elle participe à sa puissance et à ses mérites. Quelle que soit l'indignité de notre personne, nous n'avons rien à craindre, puisqu'elle est couverte par la sainteté infinie de ce Dieu qui prie et adore comme nous.

Au pied du Tabernacle, pour peu qu'on ait un atôme de foi et un cœur qui ne soit pas de pierre, est-il possible de n'être pas pénétré, au plus intime de son être des sentiments les plus profonds d'adoration, de reconnaissance et d'amour ?

Est-il possible de ne pas ouvrir son âme toute grande à Celui qui ne demande qu'à la remplir ?

Est-il possible de ne pas détester tout ce qui est mal, non seulement tout ce qui nous séparerait de Dieu, mais tout ce qui l'offenserait ou lui déplairait ?

Est-il possible de ne pas mépriser comme une vile poussière et de ne pas craindre comme un danger toutes les vanités de ce monde ?

Est-il possible de ne pas aspirer au bien, à la vertu, à l'humilité, à la pureté, à la patience, à la prière ?

Est-il possible de ne pas s'attacher de toutes ses forces à la grâce, à la vie divine et à tous les biens surnaturels qui en découlent ?

Est-il possible de ne pas crier à Jésus avec l'Apôtre, de toutes les puissances de notre vie et de toutes les énergies de notre être: "*Qui jamais pourra me séparer de vous ?*"

Est-il possible enfin de ne pas comprendre que l'Eucharistie est le miracle le plus étonnant, le mystère le plus sublime, ce qu'il y a de plus grand et de plus divin dans l'Eglise Catholique ?

Si Dieu avait laissé à l'homme la liberté de lui demander le bienfait le plus insigne qu'il put désirer, jamais l'homme n'aurait eu l'idée de solliciter un tel bienfait. Un Dieu lui-même se donner à sa créature ! Et se donner comme ami, comme compagnon d'exil, même comme nourriture quotidienne, c'est là une merveille qui surpasse tout ce que l'esprit humain peut imaginer.

Et si l'homme n'eut pu rien demander de plus grand que l'Eucharistie, Dieu lui-même, malgré sa toute puissance, ne pouvait non plus accorder à l'homme rien qui fut plus excellent et plus admirable ; car l'Eucharistie est le dernier mot de l'amour du bon Dieu . . . .

---



---

## AVANT et APRES la MESSE



*(Préparation et action de grâces  
selon la méthode des quatre fins.)*

### ANTE MISSAM

*(Die Dominica.)*

**I. Adoratio.** — Omnes sitientes venimus ad aquas tuas, Domine; et qui non habemus argentum properamus, emimus et comedimus; venimus et emimus absque argento et absque ulla commutatione vinum et lac. Tollimus hostias et introimus in atria tua; adoramus te, Domine, in atrio sancto tuo.

Loquere Domine: Qui timent Dominum, inquirunt quæ beneplacita sunt ei; et qui diligunt eum replebuntur lege ipsius. Qui timent Dominum, præparabunt corda sua, et

in conspectu illius sanctificabunt animas suas. Ante orationem præpara animam tuam, et noli esse quasi homo qui tentat Deum.

Expecta Dominum, viriliter age et confortetur cor tuum et sustine Dominum. Filii mei, nolite negligere; vos elegit Dominus ut stetis coram eo, et ministretis illi, colatisque eum, et cremetis ei incensum.

**II. Gratiarum Actio.** — Ecce nos ad te : tu enim es Dominus Deus noster. Ego sum, ais Domine, Alpha et Omega, initium et finis. Ego sitiendi dabo de fonte aquæ vivæ gratis. Qui vicerit, possidebit hæc, et ero illi Deus, et ille erit mihi filius. Domine, tu mihi das, hanc aquam ut non sitiam unquam. Adduces nos, Domine, in montem sanctum tuum et lætificabis nos in domo orationis tuæ; holocausta nostra et victimæ nostræ placebunt tibi super altare tuum; quia domus tua domus orationis vocabitur cunctis gentibus.

Comedemus panem nostrum in saturitate. Ecce tu, Deus meus, fiducialiter agam et non timebo; quia fortitudo mea et laus mea tu es, et factus es mihi in salutem. Hauriemus aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. Quasi diluculum præparatus est egressus tuus, et venies quasi imber nobis, temporaneus et serotinus. Sanctus et verus, qui habes clavem David; qui aperis et nemo claudit; claudis et nemo aperit. Venies, desideratus, cunctis gentibus et implebis domum istam gloria. Magna erit gloria domus istius . . . et in loco dabis pacem.

**III. Propitiatio.** — Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum; sana me, Domine, quoniam conturbata sunt ossa mea. Anima mea turbata est valde; sed tu, Domine, usquequo ! Anima quæ tristis est super magnitudine mali, et incedit curva et infirma, et oculi deficientes, et anima esuriens dat tibi gloriam et justitiam, Domine. Non habitabit in medio domus tuæ qui facit superbiam. Domine, imminuti sumus plusquam omnes gentes, sumusque humiles in universa terra, propter peccata nostra. Ne irasaris satis, et ne ultra memineris iniquitatis nostræ; ecce respice, populus tuus omnes nos. Quis ego sum, Domine Deus, et quæ domus mea, ut præstares mihi talia ? Vide humilitatem meam et laborem meum, et dimitte universa delicta mea.

Tu es, tu ipse es qui deles iniquitates meas, propter te, et peccatorum meorum non recordaberis. Calix benedictionis, cui benedicimus, nonne participatio corporis tui est ? et panis quem frangimus, nonne participatio sanguinis tui est ?

Probo meipsum et sic de pane illo edam et de calice bibam.

IV. **Petitio.** — Protector noster, aspice Deus; et respice in faciem Christi tui; quia melior est dies una in atriis tuis super millia. Oculi mei languerunt præ inopia; clamavi ad te, Domine, tota die, expandi ad te manus meas. . . Ego autem ad te aspiciam, expectabo te, Deus Salvator meus, audies me Deus meus. Ecce Rex meus, venies mihi justus et salvator.

Accedentes, Domine Jesu, ad te lapidem vivum, ab hominibus quidem reprobatum, a Deo Patre autem electum et honorificatum; et ipsi tanquam lapides vivi superædificemur domus spiritualis, sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias, acceptabiles Deo. Nos, genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis, annuntiare valeamus virtutes tuas, Agnus Dei, qui de tenebris nos vocatis in admirabile lumen tuum.

## POST MISSAM

(Die Dominica.)

I. **Adoratio.** — Panem de cælo dedisti nobis in fame nostra, et aquam de petra eduxisti nobis sitientibus, et dixisti nobis ut ingrederemur et possideremus terram.

Auditu auris audivi te, nunc autem oculus meus videt te. Accessimus ad Sion montem et civitatem Dei viventis Jerusalem cœlestem, ad multorum millium angelorum frequentiam. . . et testamenti novi mediatorem qui es tu, Jesu Christe, et Sanguinis aspersionem melius loquentem quam Abel.

Afflixit nos penuria et dedisti nobis cibum manna quod ignorabamus; ut ostenderes quod non in solo pane vivat homo, sed in omni verbo quod egreditur de ore Dei. Participes enim tui effecti sumus; si tamen initium substantiæ tuæ usque ad finem firmum retineamus.

**II. Gratiarum Actio.** — Audiam quid loquaris in me, Domine Deus; quoniam loqueris pacem in plebem tuam et inter sanctos tuos, et in eos qui convertuntur ad cor. Omnis qui bibit ex aqua quam tu das non sitiet in æternum; sed fit in eo fons aquæ salientis in vitam æternam.

Et me, servum tuum apprehendisti ab extremis terræ, et a longinquis ejus vocasti me et dixisti mihi: Servus meus es tu, elegi te et non abjeci te; ego Dominus Deus tuus apprehendens manum tuam, dicensque tibi: Ne timeas, ego adjuvi te.

Beatus quem elegisti et assumpsisti: inhabitabit in atris tuis. Replebimur in bonis domus tuæ, sanctum est templum tuum, mirabile in æquitate. Qui etiam proprio filio tuo non pepercisti, sed pro nobis omnibus tradidisti illum, quomodo non etiam cum illo omnia nobis donasti? Aspicio ergo quæ fecisti nobiscum et cum timore et tremore confitebor tibi: teque regem sæculorum exaltabo in operibus meis.

**III. Propitiatio.** — Ponam te ut signaculum super cor meum, ut signaculum super brachium meum; quia fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio. Quid petis a me, nisi ut ambulem in viis tuis, et diligam te, ac serviam tibi, Domine, in toto corde meo et in tota anima mea? In omnibus meipsum præbeam exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate, in gravitate, verbum sanum, irreprehensibile: ut is qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis. Glorificabo et portabo te, Deus, in corpore meo.

**IV. Petitio.** — Expandi manus meas ad te: anima mea sicut terra sine aqua tibi; velociter exaudi me Domine: defecit spiritus meus. Non avertas faciem tuam a me; quia in te speravi. Notam fac mihi viam in qua ambulem; quia ad te levavi animam meam.

Ne derelinquas me, neque despicias me, Deus salutaris meus. Tecum paratus sim et in carcere et in mortem ire. Scimus autem quoniam diligentibus te omnia cooperantur in bonum, iis qui secundum propositum vocati sunt sancti. Nunc autem in manu tua sumus; quod bonum et rectum videtur, fac nobis.

Sicut accepi te, Jesu Christe, in teipso ambulem. Tu eris custos meus, quocumque perrexero et reduces me in terram tuam.

Le  
Espa  
et de  
Depu  
cher  
auqu

Lé  
le 31  
çait l  
milie  
pren  
togra  
mêm  
pesa  
il fut

Ap  
mar  
Sain  
Sain  
tout  
qui c  
et su

So  
sévè  
pren  
de so  
— L  
pou  
depu

# Les Modèles du Prêtre

## Un Apôtre de la Communion.

Le Rév. Père Léonard Cros, S. J.

( 1831-1913 )

Le Rév. P. Léonard Cros, décédé le 17 janvier 1913, à Vittoria, en Espagne, fut à notre époque un apôtre incomparable de l'Eucharistie et de la Communion quotidienne, un précurseur des décrets de Pie X. Depuis les lois persécutrices contre les Ordres religieux, il était allé chercher en Espagne la liberté de suivre les règles de Saint Ignace auquel il était attaché du fond de ses entrailles.

### I. — Enfance et Vocation religieuse.

Léonard naquit à Vabres (Aveyron), ancien évêché du Rouergue, le 31 octobre 1831, d'une excellente famille bourgeoise. Son père exerçait la profession de notaire. Le bureau de son étude fut pour le fils un milieu favorable à ses qualités d'enregistreur de minutes. Fait surprenant ! Le P. Léonard a laissé en mourant comme un film cinématographique de sa vie toute entière, de tout ce qu'il avait écrit lui-même ou reçu des autres, un stock de dossiers comprenant 150 volumes pesant 158 kilos, contenant à peine dans une grande armoire. Notaire il fut et notaire il resta toute sa vie . . . de son Ordre et dans son Ordre.

Après la cérémonie de son baptême, son père le prit des mains de sa marraine, le déposa sur l'autel de la Sainte Vierge et fit cette prière : Sainte Marie, tuez-le sur place s'il doit être un réprouvé ! — Mais la Sainte Vierge sa garda bien de tuer sur place celui qui devait être toute sa vie son plus fidèle serviteur et son plus pieux chevalier, celui qui devait amener tant d'âmes à Jésus Eucharistique, tant d'enfants et surtout tant d'adolescents !

Son enfance fut très espiègle, très remuante, très mouvementée, très sévèrement dirigée et corrigée aussi. Son père, très bon chrétien, comprenant son devoir de réprimer vigoureusement toutes les escapades de son Léonard, disait souvent de lui : il sera un scélérat ou un saint !

— Le scélérat disparut peu à peu sous l'effet de l'éducation chrétienne pour laisser la place au saint, et à un saint d'une sainteté héroïque depuis son noviciat jusque'à sa mort !

Il employa son adolescence à cultiver les lettres grecques, latines, et françaises. Il fit ses études classiques aux collèges de Villefranche, de Rouergue, de Belmont, de Saint-Affrique, avec un grand succès. De là, il partit pour Toulouse faire son droit. Commença-t-il à s'égarer dans les maisons de jeu de la grande ville, comme saint Ignace, son futur père, dans les camps? Nous savons sûrement qu'ayant perdu son petit avoir avec des camarades, il ne put prendre ses inscriptions dans les premiers mois de son arrivée. Toujours est-il aussi qu'il attribua toute sa vie sa conversion et sa vocation au P. Lamy de la Chapelle, à qui il avait ouvert son âme de feu.

*Il se présenta dans la Compagnie de Jésus* en 1853, le 24 septembre, fête de Notre-Dame de la Merci. Il y entra dans la fleur de sa jeunesse, à vingt-deux ans, et il y mourut soixante ans après, usé par les travaux de la prédication, de composition, épuisé par les mortifications de toutes sortes, autant volontaires qu'involontaires.

Son entrée dans un Ordre religieux fut pour ses parents un gros sacrifice, une grande désillusion; pour ses condisciples de collège et de Faculté un grand étonnement. Ses parents lui représentèrent très vivement, mais très inutilement, qu'ils avaient fondé sur lui d'autres espérances, et qu'ils attendaient de lui d'autres résolutions. Sa volonté de Rouergat s'affirma, comme elle devait se montrer toute sa vie, absolument inflexible. Un an et demi après mourut son père.

Au noviciat, au jувénat, au scolasticat de philosophie et de théologie il fut soumis à un double genre de culture, culture intellectuelle et culture morale. Par des recherches, préludes de celles qu'il devait faire plus tard, il se fit des idées personnelles, spécialement sur quelques points du dogme, de la morale et de l'histoire, et plus particulièrement sur les questions eucharistiques, qui, de ce temps à la fin de sa carrière, furent l'âme de son immense apostolat.

Un jour éclata l'humilité qui devait envelopper sa vie toute entière de son voile silencieux et discret. Sur l'ordre du Père Préfet, le P. Cros envoya un élève en retenue. L'élève, furieux, l'injuria. — Le Père: "Mon enfant, si vous me connaissiez bien, vous m'en diriez bien davantage!"

## II. — Vocation et Mission eucharistique.

**Communion quotidienne : Coepit facere.** — Le F. Léonard Cros commença au Scolasticat à pratiquer la Communion quotidienne. Ce ne fut pas sans difficultés. La règle de la Compagnie de Jésus, interprétée suivant l'esprit du temps, n'accordait aux jeunes étudiants que la

Comm  
ne sur  
désir  
reçu.

conten

En

insista

rent e

Comm

enfant

tivem

"M

bre 19

qui se

Comm

de l'e

me fa

tiens

qu'ils

de m

victio

cette

mes é

mieux

En

missi

semer

tique

L'o

de ses

lutte,

pour

Comm

s'effor

apôtr

Ap

Puy-

sortir

et, sel

ses ét

mule

Communion du dimanche et des fêtes assez nombreuses déjà. Elles ne suffirent pas au F. Cros. Les Supérieurs lui remontrèrent que le désir de communier, quoique bon, n'était pas conforme à l'usage reçu. Sainte-Thérèse et saint Louis de Gonzague, disait-on, s'étaient contentés de la Communion hebdomadaire !

En bon Rouergat qu'il était, le F. Cros tint bon contre les refus, il insista . . . si fort . . . sur les besoins de son âme que les Supérieurs cédèrent enfin. Scolastique, il commença donc la série ininterrompue de Communions, série qu'il s'efforcera d'inaugurer pour tous les jeunes enfants, pour tous les fidèles et pour tous les religieux, régime définitivement établi pour tous par le Pape Pie X en 1905.

"Mon idée principale, disait-il à un de ses compatriotes le 2 décembre 1912, un mois avant sa mort, celle qui me frappa dès mon noviciat, qui se corrobora en moi durant le temps de mes études, fut l'idée de la Communion quotidienne. Après avoir fait en moi-même l'expérience de l'efficacité de la Communion, *je crus que le bon Dieu m'appelait à me faire l'apôtre de cette Communion*, telle que la pratiquèrent les chrétiens des premiers siècles, c'est-à-dire la Communion toutes les fois qu'ils assistaient à la messe. J'eus des difficultés même de la part de mes Supérieurs. Je patientai. Mais je persévérerai dans ma conviction intime *que Dieu voulait cela de moi*, et ne pouvant prêcher cette doctrine autant que je l'aurais désiré, j'en profitai pour étendre mes études eucharistiques et je continuai à pousser déjà de mon mieux à la réalisation de mes désirs."

En 1882, le P. Cros avait dit à un autre de ses amis qu'il se sentait *mission* de travailler tout particulièrement dans l'Eglise au rétablissement de la vraie doctrine sur la Communion, et au retour à la pratique primitive de celle-ci.

L'orientation originelle et caractéristique de sa vie, de ses études, de ses prédications, de ses écrits, de ses actes fut donc vers une double lutte, lutte contre l'hérésie anti-Eucharistique, le Jansénisme, lutte pour la doctrine catholique et pour la pratique catholique de la Communion quotidienne. Après avoir été Communiant quotidien, il s'efforça de susciter partout des Communiantes quotidiens et des apôtres de la Communion quotidienne.

Après neuf ans de Compagnie, il fut ordonné prêtre à Vals, près Le Puy-en-Velay (Haute-Loire), en 1862. Il pouvait désormais, sans sortir de la vie commune, prendre pour lui le corps de Notre-Seigneur, et, selon le mot de saint Thomas (auteur qu'il avait affectionné durant ses études), le donner aux autres: *Ut sumant et dent ceteris*. Belle formule ! Presque tous les prêtres de l'univers réalisent aujourd'hui la

première partie ! Qu'ils sont rares ceux qui réalisent un peu en grand la seconde ! Les efforts personnels du P. Léonard tendront désormais journellement à en augmenter le nombre.

**Campagnes Eucharistiques : Coepit docere.** — De campagnes orales ou écrites il n'en connut pas d'autres que ses campagnes Eucharistiques. Sa ligne de bataille fut la ligne même des Décrets de Pie X.

**Catéchiste Eucharistique.** — Il le fut sa vie apostolique durant, et tous les jours pour pousser les enfants à la sainte Table !

"En 1862, je descendais avec lui, dit un de ses compagnons de congé de Mons, notre maison de campagne. Je fus frappé de voir des enfants étendus comme des lézards sur la grande place du Breuil. Je lui proposai de les catéchiser. Prenant la balle au bond, il courut frapper gentiment sur l'épaule de l'un d'entre eux, le pria de nous conduire à sa maison, chez sa mère, ce qui fut fait. J'admirai la manière dont il s'y prit pour demander à celle-ci de nous envoyer son fils dans l'après-midi. Il invita ce dernier à lui recoler des camarades. Il en vint régulièrement de dix à quinze. Il catéchisa si bien, durant plusieurs semaines, que non seulement leurs âmes mais même leurs physiologies étaient complètement changées.

"Cet apostolat des petits et des humbles se terminant par la Communion, commencé en ce jour, il le continua dans toutes les maisons où il passa, au grand scandale de quelques pharisiens plus dégoûtés de la vermine physique que de la vermine morale. C'est donc bien lui qui, après ces petits catéchismes eucharistiques, a inauguré, en France, le régime si consolant de la Communion privée des petits enfants."

(à suivre)

## SOMMAIRE.

- L'Année jubilaire des Congrès eucharistiques internationaux, 3. —  
 L'Intelligence et l'Application du Décret "*Quam singulari*", 6. —  
 Sujet d'adoration: La Sainteté sacerdotale: sa Nature (*suite*), 12. —  
 Plans d'Instructions eucharistiques pour les Quarante Heures; *Prémier sermon*: La Réparation de Saint-Jean, 17. — Le Culte de l'Eucharistie, 22. — Avant et Après la messe: préparation et action de grâces selon la méthode des quatre fins, 25. — Les Modèles du Prêtre: Un Apôtre de la communion: le Rév. P. Cros, S. J., 29. —

Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal.

Vient de Paraître: —

# LES VERTUS SACERDOTALES

*Le Prêtre sanctifié par sa Messe.*

PAR

Le R. P. TÉSNIÈRE, Docteur en théologie.

1 vol. in-12 de VIII-600 pages.

Le but de l'auteur dans cette première retraite sacerdotale qui a pour titre: *Le Prêtre sanctifié par sa Messe*, est de montrer comment, d'une part, le saint Sacrifice, pour être offert avec les dispositions parfaites que le Sauveur désire voir en chacun de ses ministres, oblige le prêtre à la pratique de toutes les vertus; et comment, d'autre part, le sacrifice eucharistique offert chaque jour par le prêtre lui fournit l'exemplaire achevé de toutes les vertus sacerdotales, en même temps que le secours le plus puissant pour parvenir à cet idéal de sainteté. Cet ouvrage ne peut manquer d'être utile aux prêtres déjà avancés dans la carrière non moins qu'à ceux qui se préparent à y entrer, car se sanctifier n'est-ce pas le travail quotidien du prêtre aussi bien que du séminariste? — Une table alphabétique des matières très détaillée facilite grandement les recherches.

EN VENTE AU BUREAU des ŒUVRES EUCHARISTIQUES

Prix. broché - - - \$1.00

## Au Congrès de Malte

— 1 vol. 350 pages, 17 gravures hors texte. —

PAR

S. S. Mgr. J. M. Emard

L'auteur du présent ouvrage, destiné à faire revivre les fêtes eucharistiques si grandioses et si originales du Congrès eucharistique de Malte, est bien connu de nos lecteurs. Ce Congrès auquel Monseigneur l'Evêque de Valleyfield assista, comme représentant le Canada, a fourni à sa Grandeur le thème d'un nouvel et intéressant ouvrage. C'est une série de lettres écrites au jour le jour, remplies des émotions qu'a ressenties l'écrivain et exprimées dans le style simple et sans apprêt de la correspondance. Sa Grandeur a su peindre dans ces pages la physionomie toute particulière du Congrès et du peuple maltais. On trouvera dans ce volume des détails inédits sur les cérémonies religieuses et les séances d'études de ce Congrès, le XXIVème international. Nous souhaitons la plus large diffusion à cet ouvrage qui mérite une place d'honneur dans une bibliothèque eucharistique.

EN VENTE CHEZ LES LIBRAIRES,

Prix — 0.75 - - - - - franco 0.80

## La Passion méditée au pied du T. S. Sacrement.

Avec prières et pratiques en l'honneur de la Passion, par le R. P. A. Jos. Chauvin, de la Congrégation du Très Saint Sacrement, 3 beaux volumes in-16 avec filets rouges de 300 pages environ. (Chaque volume se vend séparément.)

1er volume. — L'Agonie de Jésus.

2me Volume. — Le Procès de Jésus.

3me Volume. — Dernières paroles, Mort et Sépulture de Jésus. Prix de chaque volume.

Reliure cuir - - - 90 cts.

L'ouvrage a été approuvé et loué par six Cardinaux et quarante Archevêques et Evêques.

## ACTES AVANT et APRES La Sainte Communion

Par l'Abbé De GIBERGUES, Supérieur des Missionnaires diocésains de Paris.

In-32 allongé de 28 pages, cartonnage dos toile, plats papier parchemin,

Repondant au désir de Pie X, dans ces courtes pages, l'auteur a formulé les sentiments les plus pratiques et les plus belles prières. Et il a su mettre le tout à la portée des plus jeunes intelligences. Les parents et les confesseurs voudront mettre ces **Actes** entre les mains de tous les petits enfants. Rien ne les aidera d'avantage à faire une bonne Communion.

Ces "ACTES AVANT ET APRES LA SAINTE COMMUNION" ont été offerts en hommage à Sa Sainteté le Pape Pie X, qui a daigné écrire de sa main à l'auteur les lignes suivantes :

" Nous félicitons sincèrement notre cher Fils, et lui accordons de tout cœur la Bénédiction Apostolique dans le Seigneur."

Le 23 décembre 1910.

PIUS PP. X

No. 147 Prix 5 cts. franco 6 cts.

BUREAU des ŒUVRES EUCHARISTIQUES,  
68 Ave Mont-Royal Est,  
MONTREAL.